endrix.

OSONS OSER.

COMPTES ANNUELS

SASU DMG DISTRIBUTION

avenue du Général Charles de Gaulle
30130 PONT ST ESPRIT

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Certifié conforme

La Présidente associée unique
P/ la Société DMG HOLDING
Monsieur Damien GIAVERI

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DMG DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : avenue du Général Charles de Gaulle 30130 PONT ST ESPRIT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 0 3 9 3 1 5 0 9 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2024

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 197	AS 2 155	7 041
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 000	AU 746	2 253
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	45 000	BI	45 000
	TOTAL (II)	BJ	57 198	BK 2 902	54 295
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	613 594	BU	613 594
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	25 394	BY	25 394
	Autres créances (3)	BZ	303 300	CA	303 300
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	4 000	CC	4 000
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	616 758	CG	616 758
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 939	CI	10 939
	TOTAL (III)	CJ	1 573 987	CK	1 573 987
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 631 185	1A 2 902	1 628 282

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU DMG DISTRIBUTION

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	213 753
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	55 447
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	278 000
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	150
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 093 096
	Dettes fiscales et sociales	DY	251 595
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 440
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 350 282
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 628 282

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 350 282
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	150

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DMG DISTRIBUTION — Néant ☐ *

		Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 425 391	FB		FC	15 425 391
	Production vendue { biens *	FD	1 810	FE		FF	1 810
	Production vendue { services *	FG	24 020	FH		FI	24 020
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 451 222	FK		FL	15 451 222
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	10 389
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 703
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 463 315
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	13 443 177
	Variation de stock (marchandises)*					FT	37
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	899 103
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	69 938
	Salaires et traitements*					FY	787 166
	Charges sociales (10)					FZ	193 120
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	1 608
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	(3 691)
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15 390 460
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	72 854
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 042
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 042
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 042
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	73 897

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SASU DMG DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	35 975
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	35 975
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	54 629
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	54 629
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(18 654)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(204)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 500 333
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 444 886
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	55 447

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 389
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	826
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 140	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		25 232
charges exceptionnelles sur ex ant	30 489	
produits sur ex ant		10 743

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Exercice clos au 31/10/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU DMG DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2024, dont le total est de 1 628 283 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 55 447 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 130	2 068		9 198
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 000			3 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**10 130**	**2 068**		**12 198**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 000			45 000
Immobilisations financières	**45 000**			**45 000**
ACTIF IMMOBILISE	**55 130**	**2 068**		**57 198**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 068		2 068
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**2 068**		**2 068**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 019	1 136		2 156
- Installations générales, agencements aménagements divers	275	472		747
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 294**	**1 609**		**2 903**
ACTIF IMMOBILISE	**1 294**	**1 609**		**2 903**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 388 635 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	45 000		45 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 395	25 395	
Autres	303 301	303 301	
Capital souscrit - appelé, non versé	4 000	4 000	
Charges constatées d'avance	10 940	10 940	
Total	**388 635**	**343 635**	**45 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Div produits a recevoir	100 792
RENVOI DE MARGE	14 766
Total	**115 558**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 350 282 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- *à 1 an au maximum à l'origine*	150	150		
- *à plus de 1 an à l'origine*				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 093 097	1 093 097		
Dettes fiscales et sociales	251 595	251 595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 441	5 441		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 350 282**	**1 350 282**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	73 637
Interets bancaires a paye	150
Dettes pr pour conges a p	76 236
Provisions interessement	4 800
Provisions 13 eme mois	61 369
PRIME EC4	3 000
Charges sociales/prov cp	18 901
Org soc charges a payer	2 160
ORG SOC CHARGES PRIME EC4	1 500
Taxe apprentissage	550
Ch fiscales/prov salaires	1 808
ETAT CHARGES A PAYER	12 031
CFE	4 224
CVAE	651
TASCOM	39 947
Cr clts prov.pr recomp.a	4 890
Total	**305 854**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	10 940		
Total	**10 940**		

Autres informations

DMG DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de 8000 €
Siège social : Avenue Général de Gaulle – 30130 PONT-SAINT-ESPRIT
RCS NIMES 903 931 509 – SIRET 903 931 509 00017 – Code NAF 47.11D

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2024

ECA | 91 rue Pouilly-Loché 71000 Mâcon
T +33 (0)3 85 32 80 34

GELAS AUDIT – Société par Actions Simplifiée au capital de 175 000 € - Siège social 91 rue Pouilly-Loché 71000 Mâcon
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne Franche-Comté
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de Dijon
RCS Mâcon 808 006 753 – SIRET 808 006 753 00038 – APE 6920 Z – N° TVA Intracommunautaire : FR 68 808 006 753

MOORE
Un membre indépendant de Moore Global Network Limited

A l'associée unique de la société DMG DISTRIBUTION,

I. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DMG DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes* annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour

ce qui concerne les stocks dont le montant net figurant au bilan au 31 octobre 2024 s'établit à 613 594 € selon les modalités d'évaluation décrites dans la note « Stocks » de l'annexe.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Fait à Mâcon, le 22 avril 2025

GELAS AUDIT
Maud LABORIER
Commissaire aux Comptes

Signé par Maud Laborier
Le 22/04/2025
ID: tx_weoXZmqWVbKo

ANNEXE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant de la SARL DMG HOLDING, elle-même Présidente de la SASU DMG DISTRIBUTION.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2024	Net 31/10/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 198	2 156	7 042	6 111
Autres immobilisations corporelles	3 000	747	2 253	2 725
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 000		45 000	45 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**57 198**	**2 903**	**54 295**	**53 836**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	613 594		613 594	613 631
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	25 395		25 395	32 080
Autres créances	303 301		303 301	171 921
Capital souscrit et appelé, non versé	4 000		4 000	4 000
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	616 758		616 758	541 748
Charges constatées d'avance (3)	10 940		10 940	10 492
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 573 988**		**1 573 988**	**1 373 872**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 631 186**	**2 903**	**1 628 283**	**1 427 708**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/10/2024	31/10/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	213 753	50 157
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**55 447**	**163 596**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**278 000**	**222 553**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	150	15 987
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 093 097	882 007
Dettes fiscales et sociales	251 595	300 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 441	7 138
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 350 282**	**1 205 154**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 628 283**	**1 427 708**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 350 282	1 205 154
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	150	15 987
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/11/23 au 31/10/24 12 mois	%	du 01/11/22 au 31/10/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	15 425 392	99,83	15 367 897	99,71	57 495	0,37
Production vendue	25 831	0,17	44 914	0,29	-19 083	-42,49
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	12 093	0,08	23 681	0,15	-11 588	-48,93
Total	**15 463 315**	**100,08**	**15 436 492**	**100,15**	**26 823**	**0,17**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	13 443 177	87,00	13 369 917	86,75	73 260	0,55
Variation de stock (m/ses)	37		-87 885	-0,57	87 922	-100,04
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	899 104	5,82	875 960	5,68	23 144	2,64
Total	**14 342 318**	**92,82**	**14 157 992**	**91,86**	**184 326**	**1,30**
MARGE SUR M/SES & MAT	**1 120 997**	**7,26**	**1 278 500**	**8,30**	**-157 503**	**-12,32**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	69 938	0,45	62 703	0,41	7 235	11,54
Salaires et Traitements	787 167	5,09	777 300	5,04	9 867	1,27
Charges sociales	193 121	1,25	206 291	1,34	-13 170	-6,38
Amortissements et provisions	1 609	0,01	1 237	0,01	372	30,07
Autres charges	-3 692	-0,02	8 050	0,05	-11 742	-145,86
Total	**1 048 142**	**6,78**	**1 055 581**	**6,85**	**-7 439**	**-0,70**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**72 855**	**0,47**	**222 919**	**1,45**	**-150 064**	**-67,32**
Produits financiers	1 042	0,01			1 042	
Charges financières			767		-767	-100,00
Résultat financier	**1 042**	**0,01**	**-767**		**1 809**	**-235,87**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**73 897**	**0,48**	**222 152**	**1,44**	**-148 255**	**-66,74**
Produits exceptionnels	35 976	0,23			35 976	
Charges exceptionnelles	54 630	0,35	26 518	0,17	28 112	106,01
Résultat exceptionnel	**-18 654**	**-0,12**	**-26 518**	**-0,17**	**7 864**	**-29,65**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-204		32 038	0,21	-32 242	-100,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	**55 447**	**0,36**	**163 596**	**1,06**	**-108 149**	**-66,11**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU DMG DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2024, dont le total est de 1 628 283 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 55 447 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 130	2 068		9 198
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 000			3 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**10 130**	**2 068**		**12 198**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 000			45 000
Immobilisations financières	**45 000**			**45 000**
ACTIF IMMOBILISE	**55 130**	**2 068**		**57 198**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 068		2 068
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**2 068**		**2 068**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 019	1 136		2 156
- Installations générales, agencements aménagements divers	275	472		747
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 294**	**1 609**		**2 903**
ACTIF IMMOBILISE	**1 294**	**1 609**		**2 903**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 388 635 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	45 000		45 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 395	25 395	
Autres	303 301	303 301	
Capital souscrit - appelé, non versé	4 000	4 000	
Charges constatées d'avance	10 940	10 940	
Total	**388 635**	**343 635**	**45 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Div produits a recevoir	100 792
RENVOI DE MARGE	14 766
Total	**115 558**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 350 282 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- *à 1 an au maximum à l'origine*	150	150		
- *à plus de 1 an à l'origine*				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 093 097	1 093 097		
Dettes fiscales et sociales	251 595	251 595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 441	5 441		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 350 282**	**1 350 282**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	73 637
Interets bancaires a paye	150
Dettes pr pour conges a p	76 236
Provisions interessement	4 800
Provisions 13 eme mois	61 369
PRIME EC4	3 000
Charges sociales/prov cp	18 901
Org soc charges a payer	2 160
ORG SOC CHARGES PRIME EC4	1 500
Taxe apprentissage	550
Ch fiscales/prov salaires	1 808
ETAT CHARGES A PAYER	12 031
CFE	4 224
CVAE	651
TASCOM	39 947
Cr clts prov.pr recomp.a	4 890
Total	**305 854**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	10 940		
Total	**10 940**		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 32 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	30	
Ouvriers		
Total	**32**	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.